



Voiron le 17 octobre 2012

Lycée E. Herriot
ASSOCIATION SPORTIVE
Bruno COPONAT,
Professeur EPS, secrétaire d'AS

Réunion du comité directeur de l'AS Mercredi 17 octobre de 12h à 14h45

Présents : Stéphane Bouvier, Bruno Coponat (secrétaire), Clara Besson, Marine Diebold, Vincent Diebold, Guillaume Foucras, Noémie Goujon, Léa Guirado, Mathilde Perrin et Amélie Tacnet

Excusés : M. Robas (président), Stéphanie Breyton (trésorière), Mme Beaumann (présidente FCPE) et Mme Wasser et M. Grasso (représentants PEEP), M. Dal Fitto (enseignant et parent d'élève), Julie Bouvet, Vincent Delmas, Elisa Fiol, Léa Gramusset, Julien Matéra, Marjorie Pellet et Charline Volpi.

1- Le règlement intérieur

Ce règlement a été relu, quelques corrections ont été apportées (tout particulièrement un paragraphe « sanctions » a été ajouté), puis il a été voté à l'unanimité.

2- Les t-shirts : mécénat et habilitation à recevoir des dons

La convention et la déclaration auprès des services financiers permettront à l'AS d'obtenir une habilitation à recevoir des dons (ce dossier est en cours de validation).

3- Les conventions : rugby, gymnastique ?, escalade ?, badminton ?

-Convention rugby, signée et validée par les 2 proviseurs et le service départemental UNSS

-Conventions escalade et GRS avec le collège La Garenne : non reconduites

-Projet de convention avec le club de badminton de Voiron : les élèves licenciés à l'AS pourraient s'entraîner gratuitement les lundis soir : projet voté à l'unanimité.

-Convention gymnastique artistique, signée par le proviseur et le principal du collège Plan Menu en 2011-2012 : cette convention permet à quelques élèves de l'AS de participer aux entraînements avec le collège (pour pratiquer et aider à l'encadrement) et de représenter l'AS Herriot lors des rencontres UNSS (compétiteurs et jeunes officiels), sous la responsabilité du professeur d'EPS du collège Plan Menu.

L'an dernier seuls 6 élèves de l'AS ont pu participer, l'équipe a représenté le lycée lors de 4 rencontres UNSS puis au championnat de France ; il semble que certains élèves avaient sollicité les membres de l'équipe pour participer avec eux, mais ils n'ont pas été acceptés.

Cette année, l'équipe souhaite obtenir le même fonctionnement, mais les enseignants d'EPS et les membres du bureau remarquent :

-Nous avons conscience que c'est une chance offerte à certains des élèves mais les conditions actuelles de fonctionnement ne garantissent pas l'égalité entre tous" ;

-Que le coût des déplacements annuels est assez important.

Après un long débat des membres du comité directeur, 2 choix ont été proposés au vote :

Choix 1 : « permettre la poursuite du fonctionnement de 2011 2012 » : pour 3 / contre 7

Choix 2 : « demander au professeur du collège Plan Menu d'accepter 3 ou 4 élèves supplémentaires lors des entraînements, et la possibilité d'engager une 2^o équipe lors des rencontres UNSS, sinon, la convention ne sera pas reconduite » : pour 7 / contre 3.

Les professeurs d'EPS prendront contact avec le professeur du collège pour expliquer cette décision, ainsi qu'avec les élèves concernés.

4- Fonctionnement de l'AS et du comité directeur

Les élèves sont d'accord pour s'impliquer, solliciter les autres, poursuivre les projets et éventuellement élaborer de nouveaux projets.

5- Election du vice président élève

Marine Diebold a été élue à l'unanimité.

Les enseignants d'EPS ne souhaitent pas qu'un vice président parent soit proposé (c'est l'UNSS qui le préconise, mais nous ne comprenons pas l'intérêt).

6- La répartition financière / activités pour compléter le budget prévisionnel

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder ce sujet.

7- La vente des gâteaux pendant les réunions : quelle organisation (planning ...)

Les élèves vont coordonner ces soirées de « vente de gâteaux, de salés, de boissons et de café » lors des différentes « rencontres parents / professeurs » :

Vincent Diebold va proposer un tableau qui sera affiché au bureau EPS, comprenant le planning (3 élèves : 16h à 17h30 ou 17h30 à 19h ou 19h à 20h30) avec un cadre pour lister les « élèves cuisiniers ; sucré / salé ».

Si possible les vendeurs porteront le t-shirt de l'AS, un adulte pour le chariot dans l'ascenseur...

Calendrier prévisionnel : jeudi 13/12 (2des et 1°BacPro) ; mardi 15/01 (1° et term BacPro) ; samedi 16/02 (?? pendant infos poursuite d'étude après le seconde)

8- 1 panneau « mise en valeur d'élèves méritants »

Nous n'avons pas eu le temps d'aborder ce sujet.

9- Communication : un écran de TV sous le préau pourrait être un support intéressant, ou ?

10- Communication par réseau social

Les membres du comité directeur ont désigné Guillaume Foucras pour élaborer une page « AS lycée Herriot » sur 1 réseau social ; mais « pourquoi multiplier les supports de communication (page sur un réseau social) plutôt que de mieux faire connaître et utiliser le site du lycée (flux RSS, newsletter, et autres alertes ...) ?

11- Jeunes reporters

Projet d'ajout sur le t-shirt de l'AS « jeune reporter dans le dos » : nous n'avons pas eu le temps d'en parler.

12- Finances : projet « vente de calendriers »

Le comité directeur a décidé d'élaborer des calendriers qui seront à vendre par les membres de l'AS :

- A poser sur 1 bureau ou affiché :

recto/ verso A4 en ½ année ou 2x A4 pliable en « tente » sur bureau

Des photos avec nombreuses activités et beaucoup d'élèves (Marine Diebold coordonne le choix des photos + logo UNSS ? + logo et nom de l'AS

Prix vente : 3€ « ou plus » ; commande au moins 300 ?

Noémie Goujon et B. Coponat demande des devis

13- Inscriptions ponctuelles aux rencontres UNSS dans les activités qui ne sont pas encadrées par les professeurs d'EPS

En ce début d'année, nous avons reçu une demande de participation en boxe de la part d'1 élève.

Après explication du fonctionnement des rencontres UNSS, des différentes activités qui pourraient être concernées (tennis en 2008 2009, judo plusieurs années, natation ...).

Les membres du comité directeur ont décidé : « un (ou des élèves) qui souhaite participer à des rencontres UNSS dans une activité non encadrée par un professeur d'EPS, pourra s'inscrire s'il est accompagné par un adulte mandaté par le proviseur, s'il est à jour de la licence UNSS, s'il présente une autorisation spécifique signée par le responsable légal et si les frais de déplacement sont limités ».

Remarque : M. Bouvier étant parti à 13h30, M. Coponat était le seul adulte pendant la moitié des débats ; à l'avenir, il faudra fixer un quorum (nombre d'adultes et nombre d'élèves) pour toute réunion.

M. Coponat a levé la séance à 14h45.

Le Proviseur
Président de l'A.S
J.M Robas

Pour le comité directeur
le secrétaire de l'A.S
B. Coponat